

## Déchets des travaux du bâtiment

Veillez trouver ci - joint la plaquette édités par le Service de l'urbanisme, de l'aménagement et du développement durable de la Préfecture du Val d'Oise relative aux gravats produits lors de travaux réalisés par des particuliers ou des professionnels pour leurs comptes.

[Voir la plaquette d'information](#) <sup>[1]</sup>

---

**URL source :** <https://www.ville-chaumontel.fr/content/dechets-des-travaux-du-batiment>

### Liens

[1] [https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/environnement/dechetstravaux\\_du\\_btp.pdf](https://www.ville-chaumontel.fr/sites/chaumontel/files/media/document/environnement/dechetstravaux_du_btp.pdf)